

N/REF : 10/04/2026 9H50 C:024866 I:31311
V/REF : 49/OSTW/1407336/1471284/0125
V/Email reçu le Vendredi 10/04/2026 a 9H50

SDC '23 GAMBETTA / 1 LORRAINE'
C/0 FAURE IMMOBILIER
1, RUE LESDIGUIERES
CS 20041
38031 GRENOBLE CEDEX 01

IMMEUBLE : GAMBETTA/LORRAINE
23, BOULEVARD GAMBETTA
1, AVENUE ALSACE LORRAINE
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 20 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 LORRAINE - DIGICODE 5984B GESTIONNAIRE SUR PLACE MME GAILLARD
04 76 63 36 35

MOTIF : INTERVENIR POUR COLONNE EU BOUCHEE DANS LES CAVES
CLES A RECUPERER A L AGENCE

Donneur d'ordre : Mme M.L MUNOZ

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 10/04/2026 A 14H00
RÉCUPÉRATION DES CLÉS A L'AGENCE
LES CLÉS NE PERMETTENT PAS D'OUVRIR LA DESCENTE DONNANT ACCÈS AUX CAVES COMMUNES
APPEL A MADAME MUNIOZ, SYNDIC DE L'IMMEUBLE DE GIGNOUX LEMAIRE, POUR L'INFORMER QU'UN ACCES AUX CAVES EST INDISPENSABLE AFIN DE POUVOIR DÉBOUCHER ET POMPER AU NIVEAU DES CAVES
REPROGRAMMER RAPIDEMENT AVEC CLÉS DES CAVES OU PROPRIÉTAIRE SUR PLACE POUR L'ACCES AUX CAVES
DÉPOSE DES CLÉS A L'AGENCE.

LE 17/04/2026 A 13H00
INTERVENTION DEPUIS LA CAVE
DÉBOUCHAGE HP DU PIED DE COLONNE EU EN CAVE
EXTRACTION DE GRAISSE
POMPAGE DES EAUX USÉES AU NIVEAU DES CAVES ET DU COULOIR CAVE
DÉSINFECTION ET NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email en CC le 19/04/26 a 22H12 nadia.proux@faure-immobilie
AH LCOMPTER Email envoyé le 19/04/26 a 22H12 marie-line.munoz@faure-immo
AH LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 19/04/26 A 22:11 MME MUNOZ M.L

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

1,00	H.Ouvrier Qualifié Curage	le 10/04	1	68,75	68,75
1,75	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement	le 17/04	2	174,79	305,88
=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,75	H(s)2ème personnel	3	57,92		101,36
TOTAL H.T.					475,99
T.V.A. a 10,00%					47,59
TOTAL T.T.C.En EURO					523,58

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN